

RAPPORT À LA NATURE

De quoi parlons-nous ?

L'Homme entretient depuis toujours un rapport étroit et complexe avec la nature. D'un côté, nous dépendons d'elle pour notre survie (nourriture, eau, air, ressources nécessaires à notre développement) et d'un autre, nous exploitons la nature souvent sans précaution, quitte à la polluer, la détruire et menacer sa biodiversité. Cette exploitation entraîne des conséquences néfastes sur l'environnement et notre propre santé.



HISTORIQUE

Notre relation avec la nature a été perçue, soit comme un tout dont l'être humain fait partie, soit comme un concept séparé de l'humanité.

Au XIXe siècle, la nature doit être au service du privilège humain qu'est la pensée. Les modes d'exploitation, encore en vigueur aujourd'hui pour une grande part, considèrent la nature comme un ensemble de ressources naturelles dont l'exploitation doit être la plus efficace possible. Il ne s'agit pas de gérer rationnellement les ressources mais de les exploiter rationnellement, en optimisant cette ressource au maximum pour atteindre une production maximale à moindre investissement. La nature doit-être domptée, orientée. Ses rendements doivent être maximisés.

La révolution industrielle a de telles conséquences pour l'environnement que certains

pays européens comme l'Angleterre, l'Allemagne ou la Suède commencent à protéger quelques milieux naturels. En France, la première réserve naturelle est créée en 1863 dans la forêt de Fontainebleau. C'est le début d'une politique de conservation de la nature qui se structurera véritablement au début du XXe siècle.

Au début du XXIe siècle, l'emprise de l'Homme sur les milieux a pris une ampleur inédite.

Apparaît alors une nouvelle représentation permettant de préserver les ressources, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de classer certains milieux naturels. Cependant, elle est encore loin de faire consensus. Tandis que certains militent pour la décroissance, d'autres pensent que l'avenir devra forcément passer par les OGM et les nouvelles technologies.

SITUATION ACTUELLE



Il semble encore difficile de penser autrement la nature que comme une ressource. Même dans la Convention sur la diversité biologique du Sommet de la Terre de Rio, les termes « utilisation », « partage », « avantages » et « exploitation » sont présents.

Nous parlons aussi souvent des « services » rendus par la nature. Pendant ce temps, au niveau mondial, l'urbanisation, consommatrice importante de ressources et d'espaces, ne cesse de croître. En 2020, 80% de la population française habite en ville¹, soit 51 millions de personnes.

L'éloignement physique avec les espaces de nature est donc une réalité pour nombre de nos concitoyens.

À ce facteur s'ajoute celui du manque de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Selon une enquête du SDES (Service des données et études statistiques) de 2021 qui interroge notre rapport à la nature, un quart des jeunes estiment avoir de faibles connaissances sur la nature et 12% affirment que ce sujet ne les intéresse pas.

¹ L'urbain est défini ici comme un territoire sur lequel le bâti est continu (il faut qu'il y ait moins de 200 mètres d'écart entre les constructions), rassemblant au moins 2 000 habitants.

QUALIFICATION DU FACTEUR



Tendance lourde

Tendance émergente

Signal faible

MATURITÉ DU FACTEUR



Naissant

Croissant

À maturité

Déclin

Disparition

MAÎTRISE DU FACTEUR PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE



Le facteur est maîtrisable en partie par les acteurs du territoire et les disciplines impliquées sont variées : sociologie, écologie, géographie,

architecture, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation.

IMPACT DU FACTEUR SUR LE MODÈLE TERRITORIAL



La prise en compte de la nature se traduit à travers la notion d'aménagement durable du territoire et de respect du vivant qui s'appuie sur les principes suivants :

- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité.
- Limiter les nuisances et les pollutions en-

vironnementales.

- Créer des espaces publics de qualité qui favorisent le bien-être des habitants et les rapprochent des bénéfices apportés par la nature.
- Favoriser des modes de transport durables.

IMPACT DU MODÈLE TERRITORIAL SUR LE FACTEUR



Les choix en matière d'aménagement du territoire sont déterminants pour garantir la préservation d'espaces de nature, le maintien de la biodiversité et favoriser un rapprochement entre les citoyens et leur environnement.

La désimperméabilisation des sols au profit de la nature en ville, les fermes urbaines, les jardins collectifs et partagés, sont autant de pratiques d'aménagement qui peuvent jouer un rôle dans la qualité du rapport entre l'Homme et la nature.

HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION



HYPOTHÈSE 1 : sensibilisation et rapport de respect avec la nature.

L'Etat réoriente sa croissance vers une croissance respectueuse de l'environnement nécessitant des changements systémiques, portés par une ambition, une coordination et une volonté politique inédite. Notre rapport au monde ne se pense plus en termes de possession et d'exploitation sans limites.

Un programme national d'éducation à l'environnement, à destination du jeune public, a permis à chacun d'entamer une réflexion et de construire sa propre relation avec la nature. Les responsables de crèches, établissements scolaires, structures de sports et loisirs orientent leur programme éducatif pour favoriser dès le plus jeune âge les immersions en pleine nature. L'école publique de la nature se

développe et offre 2 mois de l'année en immersion dans des espaces de nature.

Des campagnes de sensibilisation utilisant différents médias (presse, radio, journaux...) diffusent régulièrement des connaissances sur le sujet et mobilisent les citoyens à l'échelle locale pour qu'ils s'engagent dans la protection de la nature à travers des actions concrètes.

La nature de notre quotidien se partage, fait parler d'elle et ce n'est plus la nature de nos voyages qui émerveille. La nature et la biodiversité du quotidien ont peu à peu réintégré notre espace de vie commun, notre culture commune, notre socle de référence commun. Nous trouvons alors plus légitime d'en prendre soin, de nous soucier d'elle.

HYPOTHÈSE 2 : mouvement d'autolimitation de la puissance humaine au profit de la nature.

Dans les décennies précédentes, à chaque avancée technologique où nous aurions pu ralentir notre impact sur la nature, nous l'avons accéléré. Aujourd'hui les pouvoirs publics réalisent qu'une société ne peut valablement se développer et prospérer dans un environnement écologique dégradé. Un changement de regard général, une nouvelle forme de considération pour les dons de la nature a constitué la première étape d'une nouvelle politique nationale.

Cette politique vise l'institutionnalisation des modalités d'évitement des impacts des activités humaines sur la biodiversité. La compensation environnementale n'existe plus et un

haut-commissariat à la biodiversité est créé. Ce dernier assure un droit égal de toutes et tous à puiser, sobrement et par nécessité, dans les stocks et flux de matières naturelles.

Les zones de restrictions sur l'accès à certains espaces protégés se multiplient afin de laisser la nature se développer librement.

Conscient que le maintien de notre vie sur terre dépend de l'état de la biodiversité, le respect des lois, des temporalités et des limites de la nature prime sur la croissance économique. Les activités économiques jugées non essentielles par le haut-commissariat à la biodiversité cessent d'exister.

HYPOTHÈSE 3 : fin de la nature naturelle.

La disparition de la biodiversité s'est accélérée à partir de 2050, notamment suite au changement climatique. L'Homme s'est acharné à dépasser les limites naturelles au profit de considération pour le monde matériel. On voit se former à la surface des océans de nouveaux continents de déchets plastiques, peu recyclés et non biodégradables. La nature est exploitée dans des proportions jusqu'ici inégalées. La Terre a perdu 70% de sa faune sauvage. Il n'y a plus de récifs coralliens au fond des océans et 75%

des insectes ont disparu.

Face à ce constat, l'Etat finance des groupes de recherches afin de créer une nature hors-sol où plantes et animaux répondent aux besoins des activités humaines. Les progrès, scientifique et technologique, asservissent davantage la nature. Elle est désacralisée.

Au fil des générations, les liens entre l'Homme et la nature se sont distendus. La nouvelle génération entretient même des craintes vis-à-vis d'elle.



RESSOURCES

- Société, nature et biodiversité – Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature, Commissariat général au développement durable, CGDD, décembre 2021.
- Conférence d'Anne-Caroline Prévot, Directrice de recherche au Centre d'Écologie et des

Sciences de la Conservation (CESCO) du Muséum d'Histoire Naturelle, juin 2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=xrX4zrIpl2o>

- Centre d'observation de la société «La part de la population vivant en ville plafonne depuis 10 ans», Insee 2020, septembre 2023.